

## « AUTEURS D'ESPACES »

### APPEL À PROJETS 2013

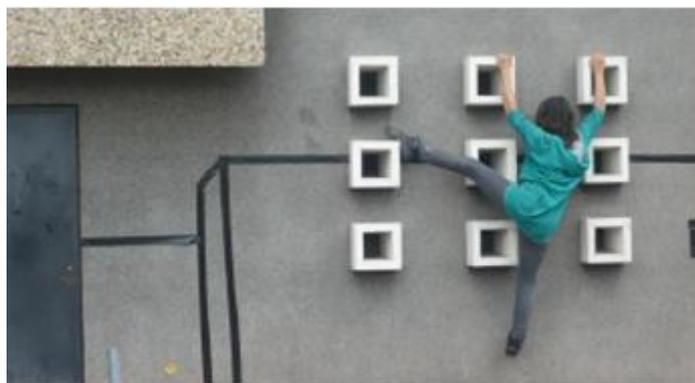
La SACD, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques lance un appel à projet national de soutien à la création et aux auteurs des Arts de l'espace public, en partenariat avec un collectif de festivals.

En 2013 : Chalon dans la rue, Festival International de théâtre de rue d'Aurillac, Coup de Chauffe à Cognac

#### L' OBJECTIF

Présenter et mettre en lumière une sélection de spectacles d'auteurs des Arts de l'espace public, textuels ou non textuels, fixes ou déambulants, qui affirment clairement leur raison d'être dans l'espace public.

Outre un soutien aux auteurs, cette manifestation a pour objectif de proposer une sélection de qualité, représentant la diversité de notre répertoire, aux publics et aux professionnels.



*Tape Riot – Distorsion physique urbaine, Compagnie AsphaltPiloten / © SACD*

#### LE DÉROULEMENT

La sélection des projets s'effectue lors d'une commission unique réunissant un comité de 7 artistes/auteurs de l'espace public, les 2 directeurs de Chalon dans la rue et d'Aurillac et le directeur du CNAR de Poitou-Charentes, coprogrammateur de Coup de Chauffe. Tous ensemble, les membres du jury retiennent 8 projets.

#### LES MODALITÉS POUR CONCOURIR



*Tape Riot – Distorsion physique urbaine, Compagnie AsphaltPiloten / © SACD*

Les spectacles doivent être des créations originales basées sur un travail d'écriture (textuelle ou non textuelle), comportant une véritable dramaturgie (tout type de scénographie et de distributions sont possibles).

Les œuvres ou spectacles doivent être en cours d'écriture ou de montage et totalement finalisés pour juin 2013.

Des créations ayant vu le jour en 2012 peuvent être exceptionnellement sélectionnées, à la condition de ne pas avoir été présentées dans les festivals les plus

importants et de ne pas avoir tourné plus d'une dizaine de fois. L'auteur ou les auteurs doivent être membres de la SACD.

## LES CONDITIONS

LA SACD offre une aide aux écritures et à la création de 5 000 euros (HT) aux projets retenus. Une convention de partenariat pour l'aide à la création d'une œuvre sera établie avec la compagnie lauréate.



*Petit, Compagnie Rouge / © SACD*

Les compagnies lauréates seront programmées au moins 2 fois, dans un festival partenaire de la SACD (en 2013 : 4 projets à Chalon dans la rue, 2 au Festival International de théâtre de rue d'Aurillac, 2 à Coup de Chauffe à Cognac) La SACD prend en charge les cachets des projets pour une représentation sur une base correspondante au montant des cachets des artistes et techniciens le jour de la représentation à hauteur de 185 euros bruts plus charges sociales (pour un maximum de quinze personnes par compagnie, nb : les personnes chargées de diffusion et toutes les personnes non nécessaires aux représentations ne seront pas prises en charge). L'autre, ou les autres, représentations seront prises en charge par le festival partenaire.

Le projet doit stipuler très précisément le nombre de personnes nécessaires à sa présentation. Tout dépassement restera à la charge de la compagnie.

Les structures partenaires prennent en charge, dans la même limite, les repas et défraiements, les fiches techniques et les transports pour les œuvres des compagnies qu'ils auront respectivement retenues dans le cadre de leurs orientations artistiques ainsi que le coût d'une représentation supplémentaire minimum.

La SACD et les structures partenaires s'engagent à

communiquer largement sur cette manifestation.

## LA COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A fournir en 4 exemplaires papier et 1 exemplaire numérique (format pdf)

- Présentation du projet et note d'intention + Synopsis
- Texte ou éléments de texte ou storyboard (5 pages maximum)
- L'historique de la Cie depuis sa création (2 pages maximum)
- Eléments de presse (5 pages max)
- Partenaires du projet
- Date (prévisionnelle ou certaine) et lieu de la première - Distribution exacte artistique et technique par représentation, accompagnée des CV des participants (une page max par personne)
- Un retro planning des présences (nombre de personnes pour les représentations (indiquer artistes ou techniciens) (de X à J, X à J-1,....)
- Fiche de renseignements SACD dûment complétée (
  - Fiche technique comprenant les frais de transports et le coût des voyages
  - Budget de production
  -
- Pour les documents audio et vidéo, indiquer le lien web (ne pas envoyer de support audio ou vidéo)

# LE DÉPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

**ATTENTION : Date limite mercredi 7 décembre 2012**

A adresser à :

Manifestation « AUTEURS D'ESPACES »

Clémence Bouzitat

Service d'Action Culturelle

SACD, 11 bis, rue Ballu, 75009 PARIS

Et par mail (en format pdf) : [clemence.bouzitat@sacd.fr](mailto:clemence.bouzitat@sacd.fr)

## ORGANISATION

Clémence Bouzitat et Julie Parrens, Direction de la Promotion et des Actions

Culturelles - SACD,

Frédéric Michelet, Administrateur SACD Délégué aux Arts de la Rue.

## LA COMMISSION DE SELECTION

Le jury est composé d'un comité d'auteurs des Arts de la Rue (tous membres de la SACD) et renouvelé en partie chaque année :

Pascal Rome

Patrick Dordoigne

Françoise Guillaumond

Ali Salmi

Frédéric Michelet

Thierry Voisin

Silvi Faivre

Les responsables de festivals partenaires associés

Pedro Garcia

Jean Marie Songy

Bruno de Beaufort



*Tape Riot – Distorsion physique urbaine, Compagnie Asphalt Piloten / © SACD*

Le jury se réunira fin janvier 2013  
Les résultats seront annoncés **début février 2013 par courrier**